# FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE CENTRE DE GESTION DU JURA

3 rue Victor Bérard - B.P. 86 39303 CHAMPAGNOLE CEDEX Tél. 03.84.53.06.39.

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

#### **SEANCE DU 3 NOVEMBRE 2020**

#### **DELIBERATION N°2**

	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	20
<u>OBJE</u> T: Fixation du nombre de Vice-	Nombre de membres ayant donné pouvoir	0
Présidents	Nombre de membres votants	20
	Date de la convocation : 23 octobre 2020	

<u>PRESENTS</u>: Mesdames, Messieurs: Arielle BAILLY, Aline CALLEGHER, Dominique CHAUVIN, Régis CHOPIN, Alain CHOULOT, Valérie DEPIERRE, Gérard DUCHENE, Gérard FERNOUX-COUTENET, Sandrine GAUTHIER-PACOUD, Maurice HOFFMANN, Véronique LAMBERT, Jacqueline LAROCHE, Christiane MAUGAIN, Geneviève MOREAU, Christian NOIR, Clément PERNOT, Raphaël PERRIN, Zora QOCHIH, Frank STEYAERT, Françoise VESPA,

Assistaient également à titre consultatif Laetitia GUYON, Directrice du Centre de Gestion, Véronique DELACROIX, directrice adjointe, Agnès ARNOULD, responsable communication-marchés publics.

### Le Conseil d'administration,

- sur le rapport du Président;

VU.

- la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale,
- le décret n°85-643 du 26 juin 1985 relatif aux Centres de gestion institués par la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiés portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 21

### CONSIDERANT,

- que les 4 Vice-Présidents permettront d'assurer une bonne représentation de l'ensemble des composantes du conseil et garantissent la continuité de fonctionnement du Centre de gestion,

Les membres du conseil d'administration, après en avoir délibéré et voté à l'unanimité, fixent à 4 le nombre de Vice-Présidents.

0 6 NOV. 2020

#### POUR EXTRAIT CERTIFIE CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le

Le Président,

PREFECTURE DU JURA Reçu le

-9 NOV. 2020

Clement PERNOT Loi du 2 mars 1982